

REGLEMENT 2018

DRESS TOUR



I. GENERALITES

La FFE a pour objectifs d'accompagner les cavaliers français internationaux, valoriser les concours internationaux français et mettre en avant les propriétaires des chevaux participants à ces circuits ainsi que les propriétaires des chevaux du groupe JO/JEM.

Pour cela, la FFE propose un circuit sportif labellisé qui s'appuie sur le savoir faire des organisateurs :

le FFE DRESS TOUR

Ce circuit réunit 6 concours internationaux français de niveau 3* ou plus dont les organisateurs souhaitent collaborer avec la FFE autour de ce projet.

II. DOTATIONS D'ETAPE

Une dotation de la FFE est attribuée aux 3 premiers cavaliers français ayant obtenu une moyenne minimum de 67% sur le Grand Prix ou sur chacun des deux Grands Prix quand il y en a deux, selon la répartition suivante :

S'il y a une épreuve Grand Prix :

- Pour le premier français : 500€,
- Pour le second français : 300€,
- Pour le troisième français : 150€.

S'il y a deux épreuves Grand Prix :

Grand Prix qualificatif pour la Libre :

- Pour le premier français : 500€,
- Pour le second français : 300€,
- Pour le troisième français : 150€.

Grand Prix qualificatif pour le GPS :

- Pour le premier français : 500€,
- Pour le second français : 300€,
- Pour le troisième français : 150€.

Les dotations sont versées directement par la FFE sur le compte engageur des couples récompensés.

III. REMISE DES PRIX

Elle s'effectue sur l'espace FFE/organisateur à l'issue du Grand Prix.

La FFE fournit 3 plaques et 3 flots pour récompenser les cavaliers français participants à cette remise des prix.

A l'occasion de cette même remise des prix, la FFE récompense le propriétaire du meilleur cheval, sous selle française, présent à la remise des prix.

IV. ACTIONS EN DIRECTION DES PROPRIETAIRES, CAVALIERS, PARTENAIRES

Pendant le week-end de compétition :

La FFE s'associe à l'organisateur pour accueillir les propriétaires des chevaux engagés dans la compétition ainsi que les propriétaires des chevaux du groupe JO/JEM.

Ces personnes auront accès :

- à l'espace d'accueil FFE/organisateur,
- aux terrains de compétition,
- aux paddocks.

Communication autour de la compétition :

Dans la semaine précédente et celle suivant la compétition, la FFE envoie aux personnes concernées par la discipline de la compétition, une newsletter annonçant les résultats, ainsi que des informations sur la compétition.

V. CALENDRIER 2018

1	Nice – CDI3*	06 – Côte d'Azur	1 ^{er} au 04 mars
2	Saumur – CDI3*	49 – Pays de la Loire	03 au 06 mai
3	Compiègne – CDIO5*	60 – Picardie	17 au 20 mai
4	Deauville – CDI3*	14 – Normandie	19 au 22 juillet
5	Le Mans – CDI3*	72 – Pays de la Loire	18 au 21 octobre
6	Lyon – CDIW	69 – Rhône Alpes	1 ^{er} au 04 novembre